



PREFET DE L'HERAULT

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale de l'Hérault**

Pôle Inclusion Sociale

Arrêté N° : 2019 / 0096

Fixant la liste départementale des personnes et services habilités pour être désignés par les juges des tutelles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et par les juges des enfants en qualité de délégué aux prestations familiales.

**Le Préfet de l'Hérault,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 471-2 et L. 474-1 ;
- VU** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2018 / 0079 du 7 juin 2018 fixant la liste départementale des personnes et services habilités pour être désignés par les juges des tutelles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et par les juges des enfants en qualité de délégué aux prestations familiales pour le département de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019-I-1096 du 26 août 2019 portant délégation de signature à Monsieur Didier CARPONCIN, directeur départemental de la cohésion sociale de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2018 / 0190 du 26 décembre 2018 portant retrait d'agrément à Mme LEFEBVRE Claudine, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2018 / 0191 du 26 décembre 2018 portant retrait d'agrément à M. CARNIEL Richard, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019 / 0006 du 16 janvier 2019 portant retrait d'agrément à M. PEREZ Jacques, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019 / 0058 du 4 juin 2019 portant retrait d'agrément à Mme MATCHAVARIANI Tania, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental de la cohésion sociale ;

ARRETE

Article 1er :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L.471-2 du code de l'action sociales et des familles, en qualité de **mandataire judiciaire à la protection des majeurs** par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **tutelle**, de la **curatelle** ou du **mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

1) En qualité de services :

TRIBUNAUX D'INSTANCE DE : MONTPELLIER, SETE ET BEZIERS

Services MJPM autorisés	Adresses	
Association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH 34) Service de Tutelle	<u>Siège social et antenne de Montpellier :</u> Espace Louis Viala 284, avenue du Professeur J.L. Viala Parc Euromédecine II <u>Antenne de Béziers :</u> Espace Jean Moulin 44 Avenue Jean Moulin	34193 MONTPELLIER CEDEX 5 34500 BEZIERS
Association Tutélaire de Gestion (ATG)	<u>Antenne de Montpellier :</u> Immeuble le Newton 386, quai Louis le Vau <u>Antenne de Béziers :</u> 8, rue de l'Olivette CS 30001	34184 MONTPELLIER CEDEX 4 34535 BEZIERS CEDEX 1
GERANTO SUD	<u>Siège social et Antenne de Montpellier :</u> Résidence ELECTRA 834, avenue du Mas d'Argeliers <u>Antenne de Sète :</u> 103, quai d'Orient <u>Antenne de Béziers :</u> 191, rue Monte Cassino	34070 MONTPELLIER 34200 SETE 34500 BEZIERS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Siège social et Antenne de Montpellier :</u> 160, rue des Frères Lumière <u>Antenne de Sète :</u> 16, rue Denfert-Rochereau <u>Antenne de Béziers :</u> 69, impasse Delhon	34000 MONTPELLIER 34200 SETE 34500 BEZIERS

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

TRIBUNAUX D'INSTANCE DE : MONTPELLIER – SETE – BEZIERS

	MJPM agréés	Lieu d'exercice
Madame	AMET (née HUC) Pauline	34070 MONTPELLIER
Madame	BANA (née CARLOTTI) Murielle	34070 MONTPELLIER (placée en indisponibilité pour une période indéterminée)
Madame	BARDIN (née LEMERCIER) Marielle	34070 MONTPELLIER
Madame	BENINI-PICHOT Yonné	34080 MONTPELLIER
Madame	BERTRAND Marjorie	34080 MONTPELLIER
Madame	BLOCH Delphine	34070 MONTPELLIER
Madame	BONDENET (née LIFANTE) Anne-Marie	34500 BEZIERS
Monsieur	BOURBON Jean-Louis	34500 BEZIERS
Madame	CABOS Céline	34500 BEZIERS
Monsieur	CARMEILLE-PAGEAUX Stéphane	34500 BEZIERS
Madame	CARREAU Marie-Ange	34000 MONTPELLIER (placée en indisponibilité pour une durée indéterminée)
Madame	CAUVY Stéphanie	34090 MONTPELLIER
Madame	CENTENO Jacqueline	34080 MONTPELLIER
Monsieur	CHALENCON Bernard	34500 BEZIERS
Madame	CHATELUS (née DE CARRERE) Marie-Alix	34070 MONTPELLIER
Madame	CHAUVET Aline	34070 MONTPELLIER
Madame	CHEVRIER (née BETTEWY) Catherine	34500 BEZIERS
Madame	CHINEAUX (née JOUSEAU) Aude	30900 NIMES
Madame	CIANCIOSI Francesca	34110 FRONTIGNAN
Madame	COSTAGLIOLA Nicole	34880 LAVERUNE
Madame	DANA (née MOUMEN) Nacéra	34000 MONTPELLIER
Madame	DATTOLI Monica	34130 MAUGUIO
Madame	DELPECH (née ROHMER) Corinne	34070 MONTPELLIER
Madame	DURAND (née ALTARAS) Dominique	34500 BEZIERS
Madame	GARDES Aurélie	34830 JACOU
Monsieur	GARDES Gérard	34830 JACOU
Madame	GAZEL (née MANZONI) Brigitte	34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Madame	GIL Michèle	34120 TOURBES
Madame	GIMENO Suzanne	34990 JUVIGNAC
Monsieur	GIRAUD Pierre-André	34770 GIGEAN
Madame	GOULARD Karine	34400 LUNEL
Madame	GOUNEL (née BARRAL) Dominique	34230 VENDEMIAN

Monsieur	GUEMART Jean-Michel	34110 MIREVAL
Madame	GUILLER Sylviane	34000 MONTPELLIER
Monsieur	ILHE Jean-Pierre	34830 CLAPIERS
Monsieur	ITIER Frédéric	34080 MONTPELLIER
Madame	JOURDAIN-FREY Brigitte	34080 MONTPELLIER
Madame	KALT Caroline	34500 BEZIERS
Madame	LEAUTE (née JAUFFRET) Nathalie	34160 CASTRIES
Madame	LE GALL Nicole	34270 SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES
Madame	LEGER Daphnée	34700 LODEVE
Monsieur	LEGER Raymond	34700 LODEVE
Madame	LLOBERA Géraldine	34830 JACOU
Monsieur	LORGEOU Nicolas	34500 BEZIERS
Madame	MARRET Delphine	34000 MONTPELLIER
Monsieur	MARTIN DU BOSCH Pascal	34190 FERRIERES LES VERRERIES
Madame	MAURIOL Stéphanie	34830 JACOU
Madame	MERCIER Valérie	34830 JACOU
Madame	MONANGE Anne-Laure	34670 BAILLARGUES
Madame	MONTERRAT Mélissa	34086 MONTPELLIER
Madame	MOREL (née BONIFAY) Danielle	34130 MAUGUIO
Madame	NOEL (née THOMAS) Caroline	34742 VENDARGUES
Monsieur	NOEL Pierre Alexandre	34742 VENDARGUES
Madame	PAGINADON Marie-Huguette	34130 MAUGUIO
Monsieur	PARMENTIER Pascal	34500 BEZIERS
Madame	PATALIN-CHANU Fabienne	34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Madame	PLANTIER (née DE CAZENOVE) Christine	34000 MONTPELLIER
Monsieur	PONS Jean-Marc	34300 AGDE
Madame	QUAGLIARA (née BEDIN) Nathalie	34290 SERVIAN
Monsieur	QUENET Jean-Pierre	34080 MONTPELLIER
Madame	RAMEY (née CHARLOT) Marie-Christine	34110 FRONTIGNAN
Madame	RODRIGUEZ Anne-Charlotte	34370 CAZOULS LES BEZIERS
Madame	ROUPIE (née VERDIER) Géraldine	34080 MONTPELLIER
Madame	ROUSSET Chantal	34990 JUVIGNAC
Madame	SAGUY (née FRAISSE) Brigitte	34990 JUVIGNAC
Madame	SALGUES Françoise	34800 CLERMONT L'HERAULT
Monsieur	SANCHEZ Thierry	34080 MONTPELLIER
Madame	SOUCHON Lydie	34300 AGDE
Monsieur	TEULON Georges	30120 AVEZE

Madame	TOLEDO (née VIALA) Florence	11800 BARBAIRA
Madame	VIDAL Véronique	34130 MAUGUIO
Monsieur	ZUCCONI Frédéric	34830 JACOU (placé en indisponibilité pour une durée indéterminée)

3) En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement :

TRIBUNAL D'INSTANCE : MONTPELLIER

Services Préposés d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Hôpital la Colombière - 39, avenue Charles Flahaut - Pavillon 41 - Rez de jardin - 34295 MONTPELLIER cedex 5

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Hôpital Arnaud de Villeneuve
371, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER cedex 5

Centre Antonin Balmes
39, avenue Charles Flahaut
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Lapeyronie
191, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Gui de Chauliac
2, avenue Bertin Sans
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital La Colombière
39, avenue Charles Flahaut
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Saint Eloi
2, avenue Bertin Sans
34295 MONTPELLIER cedex 5

CSPA de Bellevue
1, place Jean Baumel
34295 MONTPELLIER cedex 5

Centre Hospitalier de Lunel
141 Place de la République
CS 10014
34403 LUNEL

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault
Cours Chicane - BP 97 - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault
Cours Chicane - BP 97
34800 CLERMONT L'HERAULT

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Lodève
13, boulevard Pasteur - BP 70 - 34700 CLERMONT L'HERAULT

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Centre Hospitalier de Lodève
13, boulevard Pasteur – BP 70
34700 LODEVE

TRIBUNAL D'INSTANCE : SETE

Service Préposé d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés des Hôpitaux du Bassin de Thau
Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines » - chemin des poules d'eau – BP 475 - 34207 SETE cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés dans les établissements suivants :

Hôpital Saint-Clair

Boulevard Camille Blanc – BP 475
34270 SETE cedex

Hôpital Saint Loup

(Court séjour et Unité de soins de longue durée)
boulevard des Hellènes
34300 AGDE

Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines »

(Unité de soins longue durée et EHPAD)
Chemin des poules d'eau – BP 475
34207 SETE cedex

EHPAD L'Estagnol

15, chemin de l'Estagnol
34450 VIAS

EHPAD Claude Goudet

15, avenue Victor Hugo
34340 MARSEILLAN

EHPAD « Laurent Antoine »

(anciennement Les Oliviers)
7, rue du Docteur Barral
34300 AGDE

TRIBUNAL D'INSTANCE : BEZIERS

Services Préposés d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés des Hôpitaux du Bassin de Thau
Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines » - chemin des poules d'eau – BP 475 - 34207 SETE cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés dans les établissements suivants :

Hôpital Saint-Clair

Boulevard Camille Blanc – BP 475
34270 SETE cedex

Hôpital Saint Loup

(Court séjour et Unité de soins de longue durée)
boulevard des Hellènes - 34300 AGDE

Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines »

(Unité de soins longue durée et EHPAD)
Chemin des poules d'eau – BP 475
34207 SETE cedex

EHPAD L'Estagnol

15, chemin de l'Estagnol
34450 VIAS

EHPAD Claude Goudet

15, avenue Victor Hugo 34340 MARSEILLAN

EHPAD « Laurent Antoine »

(anciennement Les Oliviers)
7, rue du Docteur Barral
34300 AGDE

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Béziers

Espace Perréal – 2, boulevard Perréal – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Centre Hospitalier de Béziers

2 rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Centre de Psychothérapie Camille Claudel

Rue Rivetti – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Centre Hospitalier de Béziers
2 rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Centre de Psychothérapie Camille Claudel
Rue Rivetti – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Espace Perréal
2 boulevard Perréal – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Pézenas
22, rue Henri Reboul – BP 62 - 34120 PEZENAS

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Hôpital de Pézenas
22, rue Henri Reboul – BP 62 - 34120 PEZENAS

La préposée au Service Majeurs Protégés du Groupement des Maisons de Retraite du Saint Chinianais
« Les Oliviers » - 3, quai La Trivalle – 34360 SAINT CHINIAN

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Maison de retraite « Les Oliviers »
3, quai la Trivalle
34360 – SAINT CHINIAN

Hôpital Local de Bédarieux
Allée Noémie Berthomieu
34600 - BEDARIEUX

Maison de retraite « Les Pins »
Boulevard de l'Orb
34460 – CESSENON-SUR-ORB

Article 2 :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles, en qualité de **mandataire judiciaire à la protection des majeurs** par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

1) En qualité de services :

TRIBUNAUX D'INSTANCE DE : MONTPELLIER, SETE ET BEZIERS

Services MJPM autorisés	Adresses	
Association pour Personnes en Situation de Handicap - APSH 34 Service de Tutelle	<p><u>Siège social et antenne de Montpellier :</u> Espace Louis Viala 284, avenue du Professeur J.L. Viala Parc Euromédecine II</p> <p><u>Antenne de Béziers :</u> Espace Jean Moulin 44 Avenue Jean Moulin</p>	<p>34193 MONTPELLIER CEDEX 5</p> <p>34500 BEZIERS</p>
Association Tutélaire de Gestion (ATG)	<p><u>Antenne de Montpellier :</u> Immeuble le Newton 386, quai Louis le Vau</p>	<p>34000 MONTPELLIER</p>

	<u>Antenne de Béziers</u> : 8, rue de l'Olivette CS 30001	34535 BEZIERS CEDEX 1
GERANTO SUD	<u>Siège social et Antenne de Montpellier</u> : Résidence ELECTRA 834, avenue du Mas d'Argeliers	34070 MONTPELLIER
	<u>Antenne de Sète</u> : 103, quai d'Orient	34200 SETE
	<u>Antenne de Béziers</u> : 191, rue Monte Cassino	34500 BEZIERS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Siège social et Antenne de Montpellier</u> : 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER
	<u>Antenne de Sète</u> : 16, rue Denfert-Rochereau	34200 SETE
	<u>Antenne de Béziers</u> : 69, impasse Delhon	34500 BEZIERS

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

TRIBUNAUX D'INSTANCE DE : MONTPELLIER – SETE – BEZIERS

MJPM agréés	Lieu d'exercice
Madame DANA (née MOUMEN) Nacéra	34000 MONTPELLIER

3) En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement : NEANT

Article 3 :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles, en qualité de **délégué aux prestations familiales** par les juges des enfants pour exercer des mesures de protection au titre de la **mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : MONTPELLIER

1) En qualité de services :

Services DPF autorisés	Adresses	
Association pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (APEA)	45, rue Maurice Béjart	34080 MONTPELLIER
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Siège social et Antenne de Montpellier</u> : 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER

	<u>Antenne de Sète :</u> 16, rue Denfert-Rochereau	34200 SETE
--	---	------------

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel : NEANT

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : **BEZIERS**

1) En qualité de services :

Services DPF autorisés	Adresses	
Comité de Sauvegarde de l'Enfance du Biterrois (CSEB)	35, rue de Rocagel	34500 BEZIERS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Antenne de Béziers :</u> 69, impasse Delhon	34500 BEZIERS
	<u>Siège social à Montpellier :</u> 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel : NEANT

Article 4 :

L'arrêté préfectoral n° 2018 / 0079 du 7 juin 2018 est abrogé.

Article 5 :

Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés (personnes et services portés sur cette liste) ;
- aux procureurs de la République près les tribunaux de grande instance de Montpellier et Béziers ;
- aux juges des tutelles des tribunaux d'instance de Montpellier, Sète, Béziers ;
- aux juges des enfants des tribunaux de grande instance de Montpellier et Béziers.

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet de l'Hérault, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé des solidarités et de la Santé, dans les deux mois suivant la notification.

Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Montpellier, également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

Article 7 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Article 8 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault et Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale de l'Hérault sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 20 SEP. 2019

Pour le Préfet, et par délégalion,
Le préfet,
le Secrétaire Général


Pascal OTHEGUY